

**APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2024-03
TRAVAUX DE RÉFECTION DES RÉSEAUX SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE SUD**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE PAR INTÉRIM, QUE :**

La Ville de Rivière-Rouge désire obtenir des soumissions pour la réalisation des travaux de réfection des réseaux sur le chemin de la Rivière Sud, lesquels devront être réalisés **à l'été 2024 et complétés au plus tard le 6 septembre 2024.**

Les personnes ou entreprises intéressées par ce contrat doivent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au <http://www.seao.ca>. Les documents pourront être obtenus selon les modalités et les coûts établis par le SEAO **dès le 24 avril 2024.**

Pour être valides, les soumissions devront être remises sous pli cacheté selon les modalités convenues au document d'appel d'offres et comprendront un original seulement ainsi qu'une copie électronique sur une clé USB. Le tout devra être contenu dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante : « **Soumission 2024-03 – Travaux de réfection des réseaux sur le chemin de la Rivière Sud** ».

Une garantie de soumission représentant au moins dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission avant taxe(s) émise sous l'une ou l'autre des formes suivantes devra être fournie, laquelle devra être conforme aux spécificités des documents d'appel d'offres :

- 1) un chèque certifié, un mandat-poste ou une traite bancaire; ou
- 2) un cautionnement; ou
- 3) une lettre de garantie irrévocable.

Seules les soumissions reçues à l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, situé au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0, au plus tard à **14 h le 22 mai 2024** seront considérées. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement le jour même, en présence d'au moins deux (2) témoins, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge à 14 h 05. La date limite fixée pour la réception des plaintes formulées, en vertu de l'article 21.0.4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, est le 6 mai 2024.

Tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres. La Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Pour tout renseignement en lien avec le présent appel d'offres, prière de communiquer avec la soussignée, par courriel : catherine.denissarrazin@riviere-rouge.ca ou par téléphone au 819 275-2929.

Donné à Rivière-Rouge, ce 24^e jour d'avril 2024.

**Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe par intérim**